

COQUELICOT

Association de Parents
d'Enfants Sourds et Malentendants

*. . . du nom de cette fleur légère et fragile comme nos enfants,
qui résonne comme cochlée, instrument essentiel du système auditif . . .*

RAPPORT D'ACTIVITES 2017



SOMMAIRE

1 QUI SOMMES-NOUS ?	2
1.1 STATUTS	2
1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
1.3 MEMBRES ADHERENTS	2
1.4 MEMBRES BIENFAITEURS	2
1.5 MEMBRES D'HONNEUR	2
2 NOTRE PROJET	3
2.1 INTEGRATION SCOLAIRE EN MILIEU ORDINAIRE	3
2.2 INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE	3
3 RESSOURCES FINANCIERES	4
4 ACTIONS REALISEES	4
4.1 INFORMATION	4
4.2 FORMATION/ENTRAINEMENT LPC.....	4
4.3 FORMATION/ENTRAINEMENT LSF	4
4.4 PROJETS, ARTS ET SPECTACLES	4
4.5 INTEGRATION SCOLAIRE.....	5
4.6 RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES.....	5
4.6.1 <i>Journée de rassemblement associatif</i>	5
4.6.2 <i>Représentation de COQUELICOT</i>	5
5 ACTIONS POUR 2018	6
5.1 INFORMATION	6
5.2 FORMATIONS	6
5.3 SOUTIEN DE PROJETS LOCAUX.....	6

1 QUI SOMMES-NOUS ?

1.1 Statuts

- Association loi 1901 - Activité : Culturel/Social/Technique et Recherche
- Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence : le 07/01/2004
- Publication au Journal Officiel : le 07/02/2004 - N° de parution 20040006 - N° d'annonce 190
- Membre de l'URAPEDA¹-PACA Corse
- Siège social : Le Mas des Nigelles B - 34, avenue René Cassin 13100 Aix-en-Provence

1.2 Conseil d'Administration

Pour l'année 2017, le bureau du conseil d'administration était composé des membres suivants :

- | | | |
|--------------------|----------|-----------|
| • Président : | Valia | GUILLARD |
| • Vice-président : | Emmanuel | FERNANDES |
| • Trésorier : | Gaétan | GUILLARD |
| • Secrétaire : | Céline | COMES |

Sont également membres du conseil d'administration :

- Guillaume DECAMPS
- Delphine HAMDJ
- Geneviève JOLLY
- Sandrine PARDI

1.3 Membres adhérents

Les membres adhérents de l'association sont exclusivement parents d'enfants sourds ou malentendants appareillés ou implantés et tous intégrés en milieu scolaire ordinaire.

A la date du 31 décembre 2017, 76 familles sont adhérentes dont 34 sont à jour de leur cotisation. Les enfants concernés sont principalement localisés dans les Bouches du Rhône mais également dans les Alpes Maritimes, l'Ardèche, la Drôme, le Gard, les Landes, le Puy-de-Dôme, le Var et le Vaucluse.

1.4 Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs de l'association sont au nombre de 139 à la date du 31 décembre 2017.

1.5 Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont Marianne PERSONNIC, orthophoniste sur Aix-en-Provence ; Amandine LANGELLIER, orthophoniste sur Marignane ; Audrey COLLEAU, orthophoniste sur Marseille ; Stéphane ROMAN médecin ORL à l'hôpital de la Timone ; Nathalie SARABIAN, médecin ORL à l'hôpital de la Timone et auprès de l'URAPEDA PACA Corse.

¹ Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs

2 NOTRE PROJET

Rappel de l'objet de l'association :

"Considérant que chaque personne sourde a le droit imprescriptible d'accéder à la langue Française et d'être éduquée dans cette langue, l'association de parents COQUELICOT a pour objet l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants déficients auditifs et les enfants appareillés ou ayant bénéficié d'un implant cochléaire"

2.1 Intégration scolaire en milieu ordinaire

- La loi d'orientation de 1975, relative à l'intégration scolaire, précise que : « [...] *tout enfant handicapé doit bénéficier d'une scolarité, de préférence en classe ordinaire* [...] ».
- La loi du 11 février 2005, dans son volet sur la scolarité, précise que : « [...] tout enfant devra être inscrit dans l'école du quartier où il réside, bénéficiaire des aides complémentaires qui seront nécessaires à sa participation effective et pouvoir suivre un parcours ininterrompu jusqu'à l'enseignement supérieur [...] ».
- Les enjeux d'une telle intégration sont multiples : maîtrise de la langue orale et écrite, intégration sociale et enrichissement de la personnalité, apprentissage de la tolérance, alternative à la solution de placement en école spécialisée (parfois loin des familles).
- Les chances de réussite de cette intégration en milieu scolaire ordinaire sont réduites sans l'intervention d'une interface de communication.

Le projet initial de l'association avait été défini en 2004 comme tel :

A la demande des parents et des équipes éducatives (directeurs d'établissement, enseignants, orthophonistes) et en complément des aides déjà accordées par l'Etat, l'association COQUELICOT se donne pour mission principale de faciliter l'intégration scolaire et culturelle de ses enfants déficients auditifs, par l'intervention (dans le cadre de la classe, d'un soutien scolaire et de sorties culturelles) de professionnels du Langage Parlé Complété : les "codeurs LPC²".

Fort de notre soutien, l'URAPEDA-PACA Corse a monté, sur la période 2005-2006, un projet de création de SAFEP-SSEFS dans le département des Bouches-du-Rhône. Basé aux Milles, ce service a vu le jour en octobre 2006 et propose actuellement, à une trentaine d'enfants de 0 à 20 ans localisés dans les Bouches-du-Rhône, une prise en charge incluant l'intervention (en classe, en soutien et lors d'activités extra-scolaires) d'interfaces pédagogiques et de communication, utilisant notamment le LPC et la LSF, et de psychologues en éducation cognitive.

La prise en charge en classe des enfants de notre association correspond donc à notre objectif initial. Le nombre d'enfants concernés étant en augmentation, nous restons vigilants sur l'aspect quantitatif de l'agrément du SAFEP-SSEFS et l'aspect qualitatif des services proposés.

En tant qu'association membre de l'URAPEDA-PACA Corse, le SAFEP-SSEFS « Les Alpilles » reçoit tout notre soutien, notamment pour appuyer l'augmentation du nombre d'enfants pouvant être pris en charge et relayer les demandes des nombreux enfants en liste d'attente.

2.2 Intégration sociale et culturelle

Depuis 2007, nos activités ont été recentrées sur le 2^{ème} volet de notre projet, à savoir l'intégration sociale et culturelle des enfants sourds dans nos communes.

² Ces professionnels répètent en simultané et en muet tous les échanges verbaux au sein de la classe. Ils permettent ainsi une réception sans ambiguïté des enseignements et favorisent donc les apprentissages de l'enfant sourd intégré.

3 RESSOURCES FINANCIERES

Cf. Bilan et compte de résultat 2017 en pièces jointes.

Le montant de l'adhésion 2017 était fixé à 20 € par famille.

La fondation de droit suisse Antoine et Rose Zacharias a fait un don de 15000€ afin de mener à bien nos projets culturels sur Aix-en-Provence : participation à l'organisation d'ateliers d'éveil sensoriel dans le cadre d'un festival ou d'un lieu dédié.

4 ACTIONS REALISEES

4.1 Information

Le but de cette action était de faire connaître l'association et son projet aux parents susceptibles d'y adhérer et en recherche de renseignements, aux professionnels (pédiatres, ORL, enseignants, psychologues, ...) entourant nos enfants et de sensibiliser le public et les pouvoirs publics à nos revendications :

- Maintien et enrichissement du site Internet www.coquelicot.asso.fr (moyenne de **8980** visites par mois) ;
- Création et animation d'une page Facebook www.facebook.com/coquelicot.asso
- Diffusion de la plaquette de l'association.

4.2 Formation/entraînement LPC

Des demandes de formation avaient été formulées auprès de l'association, de la part de particuliers et de professionnels (notamment SSEFS de Toulon). Un week-end de formation avait été annoncé en janvier 2017. Malheureusement, 80% des inscrits avaient annulé une semaine avant la date de formation, conduisant à l'annulation de celle-ci.

4.3 Formation/entraînement LSF

- Ateliers Signer Avec Bébé : plusieurs familles ont bénéficié d'une participation financière de COQUELICOT à ces ateliers (proposés par Kid&Sens à Aix-en-Provence et Des Mots pour Deux Mains à Simiane).
- Relai d'information sur les formations proposées par l'URAPEDA PACA Corse.

4.4 Projets, arts et spectacles

En 2017, la volonté de la fondation Antoine et Rose Zacharias a été respectée et permis de financer l'ensemble de nos projets :

- Projet musical d'Amandine LANGELLIER, orthophoniste sur Marignane en duo avec Stéphane Koedinger, professeur de musique.
- Matins Câlines Parents-Bébés :
Dans le cadre de ses projets liés à l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants déficients auditifs sur les Bouches-du-Rhône, l'association COQUELICOT a proposé des Matins Câlines Parents-Bébés. Le but de ces rencontres est de soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant, de favoriser l'éveil et l'autonomie dès le plus jeune âge et de développer des actions de sensibilisation aux handicaps sensoriels. Ces Matins Câlines Parents-Bébés (accès libre aux salles motricité et peinture de Kid&Sens, sous la coordination d'une intervenante diplômée en activités bien-être et arts plastiques) sont ouverts à tous les bébés et à leurs parents (une participation symbolique a été demandée aux participants), dans une volonté de rencontre et de mixité, les uns ressortant plus riches des échanges qu'ils auront pu avoir avec les autres !
- Animations de journée de rassemblement associatif (voir § 4.6.1).

4.5 Intégration scolaire

L'association est régulièrement sollicitée par les familles ou les professionnels afin de connaître quelles solutions existent dans le département des Bouches du Rhône pour le suivi des enfants sourds et malentendants. Des conseils ont été donnés notamment vis-à-vis des démarches auprès de la MDPH et sur les SAFEP/SEFFS du département.

4.6 Relations avec les partenaires

4.6.1 Journée de rassemblement associatif

Le conseil d'administration de l'URAPEDA PACA Corse a organisé une journée régionale de rassemblement associatif le 30 avril 2017 au Poney-Club Le Faré à Aubagne.

Les bénéficiaires de l'URAPEDA PACA Corse ainsi que les membres de ses associations membres COQUELICOT (13), SIGNES (84), ALPESOURD (05) et Les Petites Mains (06) se sont ainsi rassemblés au Poney-Club La Fare à Aubagne pour vivre une journée festive autour des chevaux.

Les enfants et adultes inscrits ont pu faire la découverte de l'équitation (promenade en calèche et montage de poneys et chevaux). Les activités ont été financées par l'association COQUELICOT.

Pendant ce temps les adultes ont pu échanger sur le thème "Une association, pour qui ? pour quoi ?". Pour être acteur dans la définition du projet associatif qui concerne leur famille ? ou être juste consommateur des services existants ? Ce temps fort a permis de faire prendre conscience des risques et d'identifier des axes d'amélioration aussi bien pour les associations départementales que pour l'URAPEDA PACA Corse.



4.6.2 Représentation de COQUELICOT

Valia GUILLARD est la correspondante départementale de l'ALPC.

Les membres de l'association COQUELICOT siégeant au conseil d'administration de l'URAPEDA PACA Corse sont :

- Raymond BUES (secrétaire),
- Gaétan GUILLARD (président),
- Yves JALOUS (vice-président),
- Laura JAUVERT.

Il y a environ quarante ans, Raymond BUES, papa d'une enfant sourde, a participé à la création de l'ADSEDA13 "Association de Soutien des Enfants Déficients Auditifs 13", association adhérente à l'ANPEDA. Son engagement pour l'intégration scolaire et sociale des personnes sourdes ne s'est jamais démenti et à la dissolution de l'ADSEDA13 il a aussitôt rejoint COQUELICOT. Sa participation depuis 23 ans à la création des services de l'URAPEDA PACA Corse et son implication au Conseil d'Administration en tant que représentant de COQUELICOT, méritaient que nous lui témoignions toute notre gratitude. Ainsi pour le

remercier, nous avons organisé une fête le vendredi 15 décembre 2017 au siège de l'URAPEDA PACA Corse.



5 Actions pour 2018

5.1 Information

Poursuite des mises à jour régulières du site Internet (actualités, témoignages de parents, ...).

Revue complète de la plaquette de présentation de l'association.

Dans le but de fédérer plus de familles pour garantir un engagement important dans les Conseils d'Administration (COQUELICOT, URAPEDA PACA Corse) et les commissions locales et départementales, ainsi que pour faire changer le regard sur la surdité et montrer aux parents qu'ils sont acteurs dans le projet de vie de leur enfant sourd nous concrétiserons notre réflexion de projet d'affiche et de spot vidéo avec un « message-choc » à destination des parents.

5.2 Formations

- Ateliers ludiques de sensibilisation aux outils de communication (LSF, LPC, ...)
- Achat de matériel logistique et pédagogique en lien avec les formations et ateliers : jeux, livres, ...

5.3 Soutien de projets locaux

Poursuite du financement des projets :

- Projet musical porté par Amandine LANGELLIER ;
- Matins Câlines Parents-Bébés ;
- Sorties enfants et ados organisées par le SAFEP/SEFFS Les Alpilles.

Les membres adhérents sont invités à se rassembler par secteur afin de définir des projets pour leurs enfants. Le financement pourra être accordé après concertation du bureau de l'association.